

# VALIDATION D'INSCRIPTION Saison 2019-2020

## RESERVE A L'ADMINISTRATION

Paiement :  Chèque  
 Espèce

Certificat médical

Dossier complet

Une fois le formulaire d'inscription en ligne complété, la validation de l'inscription sera effective lorsque les documents suivants auront été fournis au club lors du cours de judo.

-----  
**NOM / PRENOM du judoka :**

**Date de naissance :**

**Numéro de téléphone (du représentant légal pour les mineurs) :**  
-----

Je soussigné(e).....

(Nom et prénom du représentant légal)

- ▶ Certifie avoir complété le formulaire d'inscription en ligne : [www.villeneuve-judo.com](http://www.villeneuve-judo.com)
- ▶ Certifie joindre (le tout dans une pochette plastique ou une enveloppe) :
  - le **certificat médical** avec la mention : « **non contre-indication à la pratique du judo y compris en compétition** » datant de moins de moins de trois mois. (Un exemplaire type peut être récupéré au club ou téléchargé sur le site.)
  - le **paiement DANS SA TOTALITE** par chèque à l'ordre de « JC Villeneuve » ou en espèces.

Le paiement **par chèque** se fait en une fois ou en trois fois (effectuer les trois chèques lors de l'inscription, ils seront encaissés les trois mois qui suivent l'inscription). Si le chèque n'est pas au même nom que celui du judoka inscrit, merci de le préciser au dos du chèque. Le paiement **en espèces** se fera dans une enveloppe avec le nom du judoka.

Pour les personnes ayant besoin d'une facilité de paiement, veuillez en discuter avec les professeurs lors de l'inscription.

**POUR DES RAISONS DE SECURITE, LE DOSSIER EST A RENDRE COMPLET AU MAXIMUM 2 SEMAINES APRES LE PREMIER COURS, AU-DELA DE CETTE DATE L'ACCES AU TAPIS SERA REFUSE.**

Merci de votre compréhension.

Bonne journée,

Les responsables et professeurs du judo club.